



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

15 MARS 2021



Le plan de relance dans les Landes

Lettre d'information n° 8

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

Ils sont soutenus par l'Etat.....2

COMPÉTITIVITÉ.....2

Augmenter les capacités de productions françaises 2

Soutenir les secteurs critiques.....2

COHESION..... 3

Le plan de relance dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville 3



INFORMATIONS GENERALES

Ils sont soutenus par l'État

L'entreprise « Les Chanvres de l'atlantique » est la deuxième lauréate, après Protifly, de l'appel à projets pour l'industrie-secteurs stratégiques.

COMPÉTITIVITÉ

Augmenter les capacités de production françaises

Compte tenu du succès du premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancée le 18 juin 2020 visant à augmenter les capacités industrielles françaises de **produits de santé destinés à la lutte contre la COVID-19**, le Gouvernement annonce la réouverture de cet AMI afin d'identifier et de financer de nouveaux projets.

Cet appel à manifestation d'intérêt est **ouvert jusqu'au 30 juin à 12 heures**. Il est doté d'une enveloppe initiale de 300 M€ qui pourra être revue en fonction des intérêts reçus des entreprises et de leurs partenaires publics.

L'objectif est d'identifier et de soutenir les projets d'investissements de nature à renforcer les capacités nationale et européenne de lutte contre la COVID-19. Il vise des projets d'envergure innovants, partenariaux ou non et permettant la création de valeur en France et/ou en Europe. Les projets de grande ampleur soutenus par plusieurs Etats membres ou présentant une collaboration transfrontalière seront valorisés.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : Marina Galicki
marina.galicki@lireccte.gouv.fr

Soutenir les secteurs critiques

Un appel à projets reprenant les appels à projets pour la modernisation des filières aéronautique et automobile ainsi que l'appel à projet résilience est ouvert **jusqu'au 1^{er} juin 2021**.

Il vise à soutenir des projets d'investissement industriels dans les secteurs stratégiques de **l'aéronautique, de l'automobile, du nucléaire, des industries agro-alimentaires, de la santé, de l'électronique, des télécommunications 5G et des intrants essentiels pour l'industrie** (chimie, matériaux,

métaux). Les projets attendus doivent être d'au moins 200 000€ pour les secteurs aéronautique et automobile, et d'au moins 1 000 000€ pour les autres secteurs (santé, agro-alimentaire, électronique et intrants de l'industrie).

Une première relève a eu lieu le 26 janvier 2021. La prochaine est prévue le 31 mars 2021 et la dernière le 1^{er} Juin 2021.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : Colin Ducrotoy
colin.ducrotoy@lireccte.gouv.fr

COHESION

La relance dans les quartiers politique de la ville

Le Gouvernement s'est engagé à mobiliser 1 % du plan de relance, soit 1,1 milliard d'euros, vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), intégrés dans plusieurs mesures, à travers trois objectifs : l'emploi et l'insertion professionnelle, l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité des territoires et le renforcement de la cohésion sociale.

- l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes :

Le plan 1jeune1solution bénéficie particulièrement aux jeunes des quartiers politique de la ville à travers des dispositifs dans différents domaines :

orientation et formation via les cordées de la réussite, les internats d'excellence, la Promo 16-18 pour les jeunes décrocheurs, les formations qualifiantes et pré-qualifiante, et celles adaptées aux personnes en situation d'illectronisme;

accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi via les parcours emploi compétence, le contrat initiative emploi, la garantie jeune, le PACEA, l'accompagnement intensif jeunes ou **le dispositif SESAME qui a bénéficié à 32 jeunes dans les Landes dont 9 issus des QPV.**

aide à l'embauche via les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et l'aide spécifique des « emplois francs » qui s'élèvent pour les CDI à 7000€ la première année puis 5000€ les années suivantes, et, pour les CDD d'au moins 6 mois, à 5000€ la première année, puis 2500€ l'année suivante)

aide la création d'activité, pour encourager les 17 500 jeunes à la création d'entreprises.

- l'amélioration du cadre de vie et l'accélération de la transition écologique pour des territoires plus attractifs

Le plan de relance mobilise 500 M€ pour la **réhabilitation des logements sociaux** et 50 M€ aux **copropriétés dégradées** via MaPrimeRénov' en majorité situées dans les quartiers prioritaires

de la politique de la ville. L'objectif est de mieux isoler, de gagner en confort et de réduire les factures de chauffage.

Concernant **la construction et la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités locales**, 2 Mds€ sont destinés à la DSIL (950 M€), aux bâtiments des collectivités locales (950 M€) et aux équipements sportifs (50M€) avec une priorité pour les QPV.

Afin de **verdir les quartiers**, le plan de relance prévoit **13 M€ pour les quartiers fertiles** et **17 M€ pour les jardins partagés**.

- Le renforcement de la cohésion sociale pour le soutien des acteurs de la solidarité

Le plan de relance soutient les forces vives dans les territoires, notamment les collectivités territoriales et les associations de proximité. Cela passe notamment par le soutien de la culture (43 M€) et l'inclusion numérique (250 M€) vecteur d'émancipation et de lien social, par le soutien aux associations de lutte contre la pauvreté (100 M€) et par le soutien de proximité dans les quartiers (emplois FONJEP, services civiques).



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance sur

planderelance.gouv.fr